



RETARD DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE CHAMBLY

Chambly : le projet de l'école secondaire stagne au Conseil des ministres



Luc Lapointe, directeur général du CSSP, a présenté aux parents les solutions envisagées. (Photo : Jean-Christophe Noël)

Le Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) attend toujours que le dossier de financement des travaux touchant l'ancien bâtiment de l'école secondaire de Chambly soit présenté devant le Conseil des ministres.

Le financement accordé au CSSP en 2019 ne touchait que le bâtiment qui représente l'agrandissement de l'école secondaire. Il n'englobait pas le réaménagement et la mise à niveau de l'ancien bâtiment, démarches qui permettront à l'école d'offrir suffisamment de places pour accueillir les élèves de la première à la cinquième secondaire. Toutefois, Luc Lapointe, directeur général (DG) du CSSP, mentionne que, depuis 2019, il avait la confirmation qu'au « moment opportun », le financement concernant les rénovations de l'ancien bâtiment serait accordé.

« Il n'y a pas de scénario parfait. On ne prétend pas avoir une solution idéale. » – Luc Lapointe

En janvier 2024, quand l'agrandissement a été terminé, ledit « moment opportun » est arrivé. « On a indiqué que c'était le temps que l'on reçoive le financement nécessaire pour rénover l'ancienne partie », mentionne Luc Lapointe au journal. Il affirme que ce dossier devait être présenté au Conseil des ministres en juillet dernier. L'étape aurait été repoussée au mois d'août. « Quand l'année scolaire a recommencé cette année, on a appris que le dossier n'avait pas été présenté au Conseil des ministres, donc l'autorisation de financement n'a pas encore été donnée », fait savoir Luc Lapointe. Il ajoute que, à ce jour, le dossier n'a pas encore été vu par le Conseil des ministres.

Près de 300 élèves à asseoir

Il était prévu de compléter les travaux de la phase 2 de l'école secondaire de Chambly à temps pour la rentrée 2025-2026. L'école devait alors avoir l'espace suffisant pour accueillir les élèves de la première à la cinquième secondaire. Or, les travaux ne peuvent être amorcés sans avoir obtenu la confirmation du financement. D'ici là, il est impossible d'accueillir dans la nouvelle partie tous les élèves de la première à la cinquième secondaire en même temps, en septembre prochain. Concrètement, il manque une douzaine de classes pouvant accueillir 300 élèves.

Utiliser l'ancien bâtiment

L'ancien bâtiment a été construit en fonction des normes de sécurité en vigueur en 1990. « Il est conforme au Code du bâtiment qui existait à ce moment. Avec la nouvelle partie, reliée à l'ancienne, ça fait en sorte que c'est le Code du bâtiment actuel qui s'applique sur la totalité, notamment en prévention incendie », explique Luc Lapointe.

Depuis l'automne dernier, il essaie de voir avec diverses instances s'il est possible de l'aménager et d'y apporter des ajustements afin d'atteindre une équivalence de conformité permettant un respect des normes. Il soutient qu'il devrait obtenir une réponse d'ici quatre à cinq mois. « Pour nous, cette voie de passage serait la meilleure *alternative* », souhaite M. Lapointe.

Deux solutions proposées

Le DG demeure prudent. Si l'option ci-dessus n'est pas possible, il présentera des plans B. À ce stade, les pistes de solutions ne sont que des propositions. Aucune décision n'est prise. « Il n'y a pas de scénario parfait. On ne prétend pas avoir une solution idéale », convient M. Lapointe.

Il cible deux scénarios « viables ». Le premier est la création d'un double horaire. « En faisant ça, on est capables d'en arriver à ce que nos élèves ne commencent pas et ne finissent pas leur journée en même temps », affirme le DG du CSSP. Ce scénario permettrait de garder les élèves, ainsi que l'équipe école, sous un même toit. La journée s'étalerait de 7 h 30 à 17 h 30, environ. « Il faudrait une entente pour déroger à la convention collective entre le Syndicat et le CSSP, sinon, ça ne pourra pas se faire. Mais si les enseignants me disent qu'ils ne veulent pas de cette entente, je n'irai jamais à l'encontre de mes membres », laisse entendre Mark Infante, directeur adjoint du Syndicat de Champlain. M. Infante souligne que cette option pourrait faire hausser les demandes de désistement du personnel. « Les gens ont de jeunes familles. Du jour au lendemain, si l'on t'annonce qu'au lieu de finir à 14 h 30, tu finis à 17 h 30, ça peut compromettre un choix de lieu de travail », estime-t-il. Une fois par année, à la fin du mois de mai, il est possible pour ses membres de remplir un formulaire de désistement de poste et de retourner dans le bassin d'affectations pour choisir une autre tâche. Le second scénario implique qu'une cohorte d'élèves ne soit pas scolarisée à Chambly, mais plutôt à l'école secondaire du Mont-Bruno.

D E C O R

LACELLE

- STORES
- VOILAGES
- PLANS
- VUES 3D
- TAPIS
- LITRIERES
- CADRES
- DÉCO

450-658-4071 / Place Chambly
www.decorlacelle.com

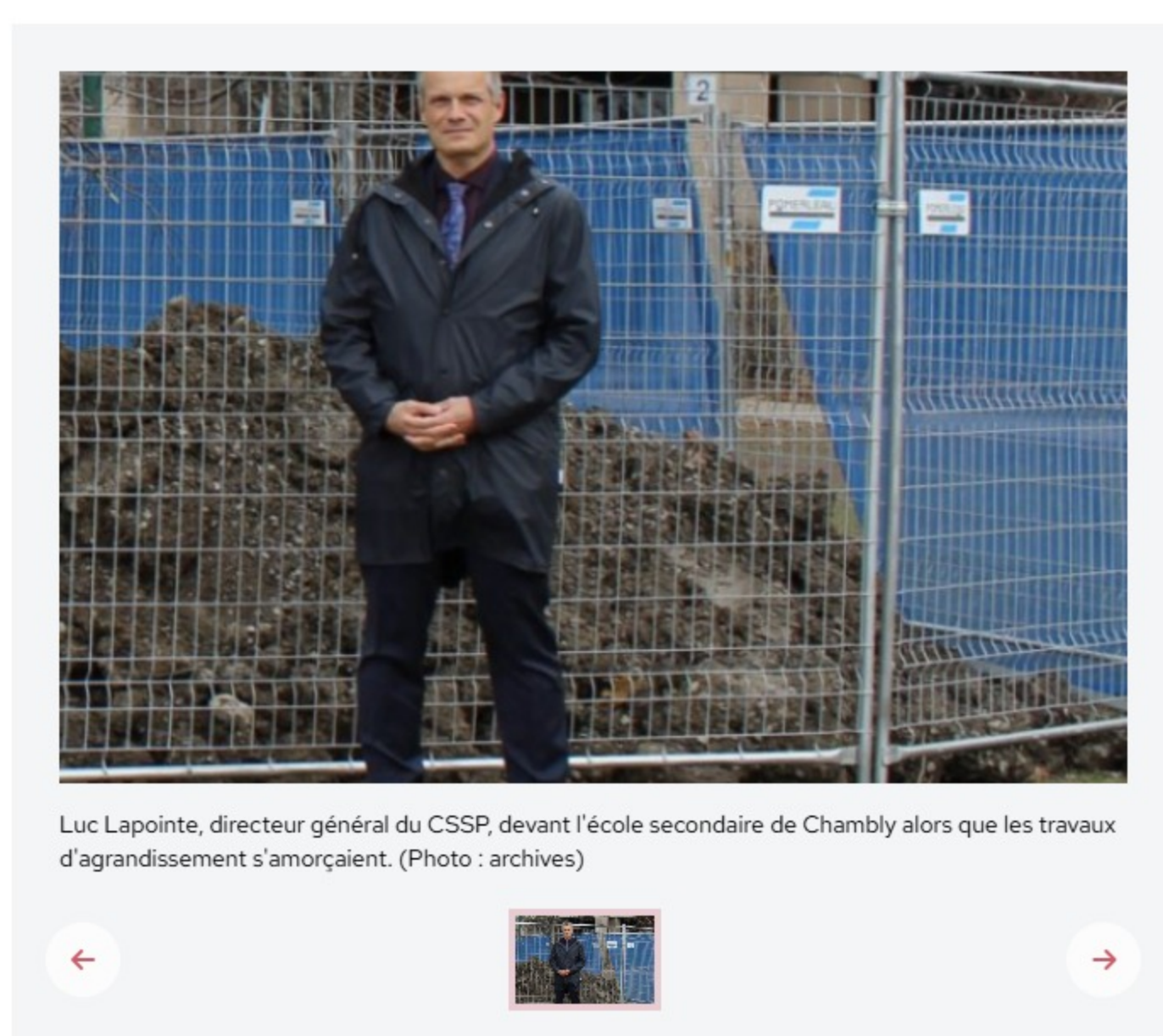
Deux scénarios rejetés

Deux autres scénarios ont été soulevés. L'ajout d'espaces modulaires est l'un d'eux. La piste a été écartée rapidement en raison d'enjeux financiers et d'espace sur le terrain.

La nouvelle école de Carignan peut accueillir environ 700 élèves. Moins de 300 élèves la remplissent présentement. L'éventualité que des élèves de première secondaire occupent ces locaux libres a été nommée. « Ça aurait été excessivement difficile d'y faire vivre des projets pédagogiques particuliers aux élèves. Il aurait fallu du voyageage en cours de journée entre l'école primaire et l'école secondaire. On aurait aussi manqué de locaux spécialisés, comme des laboratoires de sciences », fait comprendre M. Lapointe.

Soirée d'information

Une soirée d'information publique était organisée le 16 décembre, à l'école secondaire, afin de présenter aux parents l'état du contexte ainsi que les solutions privilégiées pour remédier à la situation. Au moment d'écrire ces lignes, la réunion n'avait pas encore eu lieu. Plus de détails suivront.



Luc Lapointe, directeur général du CSSP, devant l'école secondaire de Chambly alors que les travaux d'agrandissement s'amorcent. (Photo : archives)